



JOUEZ ET GAGNEZ

Par SMS au 74400*

0,75 € PAR SMS + PRIX D'UN SMS X 4 MAXIMUM

20 Boîtes à Sourcils Atelier Maquillage Paris

La marque Atelier Maquillage Paris, lancée en 2011 par Laurence Alphandary, a pour ambition de sensibiliser les femmes à un nouveau potentiel de mise en beauté simple et accessible. Ainsi, elle démocratise l'embellissement du regard et plus particulièrement l'entretien du sourcil, en proposant une ligne de produits innovants et de qualité. La philosophie de Laurence : « Un sourcil bien dessiné est l'accent qui rééquilibre et harmonise les traits du visage. » La créatrice imagine une jolie Boîte à Sourcils, avec tous les accessoires indispensables pour l'entretien au quotidien. Elle devient rapidement l'un des produits emblématiques de la marque. Trois teintes : brun, taupe ou blond.
www.lateliermaquillage.fr (Valeur du lot : 34 €).
Code : COSBRUN ou COSTAUPE ou COSBLOND



14 gammes Ensorcelante de deux soins Garancia

Laissez-vous ensorceler ! Découvrez la nouvelle Huile Sèche Visage aux Super Pouvoirs et la Crème Corps best-seller Garancia, pour nourrir efficacement et durablement votre peau. Succombez à leurs textures « seconde peau » non grasses et délicatement parfumées... www.garancia-beauty.com (Valeur du lot : 70,70 €). Code : COSGARANCIA

19 lots de 10 ampoules Centella

Coup d'éclat express, le sérum végétal Synergie Rides estompe les signes de fatigue et unifie le teint. Allié indispensable des teints ternes ou froissés, ce sérum lisse la peau et sublime son éclat pour un visage radieux. Ce sérum est également une excellente base de maquillage. Une ampoule = une mise en beauté immédiate. www.boutique-centella.com (Valeur du lot : 34,90 €). Code : COSCENTELLA



Retrouvez les gagnants sur www.cosmopolitan.fr/jeuxsms



Règlement disponible gratuitement sur demande par e-mail à jeuxgmc@gmc.tm.fr ou par courrier à GMC Media – Sophie Lebas, Cosmopolitan jeux novembre 2017, 10, bd des Frères-voisin, 92130 Issy-les-Moulineaux. Gagnants définis par instants gagnants ou par tirage au sort. Un seul gagnant par foyer, même nom, adresse, téléphone. Remboursement sous forme de timbres postaux, au tarif maximum soit de 0,75 € (par SMS) ainsi que le timbre de la demande de remboursement (tarif lent en vigueur), sur demande écrite à l'adresse ci-dessus et expédiée au plus tard trois mois après la participation et comportant obligatoirement : nom du jeu, code SMS, date et heure de participation, numéro de mobile appelant, nom, prénom et adresse complète, copie de la pièce d'identité du participant, copie de la facture détaillée de l'opérateur de télécommunication (ou de la facture d'achat de la carte pré-payée). Une seule demande de remboursement par personne par foyer et par jeu. Jeux ouverts du 06/10/2017 au 05/11/2017.